

12. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ÂGÉE

La population âgée (personnes de 65 ans et plus) des pays de l'OCDE a augmenté près de trois fois plus vite que la population totale entre 1995 et 2005. En 2005, la part des personnes âgées dans la population totale était de 14 %.

Au Japon, en Italie et en Allemagne, la population âgée représentait près d'un cinquième de la population totale en 2005. À l'autre extrémité, en Turquie, en Corée et au Mexique, les personnes âgées représentaient moins de 10 % (graphique 12.1).

Les personnes âgées tendant à se concentrer dans un petit nombre de régions dans chaque pays, celles-ci doivent faire face à différents problèmes d'ordre économique et social résultant du vieillissement de leur population. En 2005, 35 % de la population âgée vivaient dans 10 % seulement des régions de l'OCDE. Cette proportion n'a pas sensiblement évolué au cours des dix dernières années si ce n'est en Irlande, en raison de l'augmentation de la population en général, et de la population âgée dans la région de Dublin (graphique 12.2).

L'indice de concentration géographique compare la répartition géographique de la population âgée et la superficie de chacune des régions d'un pays. D'après cet indicateur, le Canada (82), l'Australie (82) et l'Islande (65) étaient les pays qui, en 2005, présentaient la plus forte concentration de personnes âgées par rapport à la moyenne OCDE38. Une relative concentration de la population âgée sur le territoire peut faciliter la fourniture des services (graphique 12.3).

La concentration de personnes âgées peut s'expliquer par la concentration de la population totale – population plus nombreuse et donc davantage de personnes âgées – ou par les disparités régionales touchant la structure par âge – même population mais personnes âgées plus nombreuses. Une comparaison des indices de concentration de la population totale et de la population âgée révèle qu'en 2005, en moyenne, la seconde était moins concentrée que la première (graphique 12.3).

Comme les régions urbaines (c'est-à-dire celles où la population totale est très concentrée) attirent plutôt les jeunes, les personnes âgées restent généralement dans les régions où l'indice global de concentration géographique de la population est moins élevé. C'est ce que l'on observe notamment en Corée, au Portugal, en France, en Nouvelle-Zélande, au Japon et en Irlande, où les personnes âgées sont en effet plus concentrées dans les régions « périphériques », loin des agglomérations. En Pologne, en Belgique, en République slovaque et en Hongrie, au contraire, la part des personnes âgées semble être plus élevée là où la population est plus concentrée, en général dans les régions urbaines (cartes 12.5-12.7).

Entre 1995 et 2005, 23 % seulement des régions rurales de l'OCDE ont vu leur part de population augmenter (par rapport à la moyenne nationale), contre la moitié des

régions urbaines et 45 % des régions intermédiaires. La Belgique, l'Allemagne et la Pologne sont les seuls pays dans lesquels la population des régions rurales a augmenté plus rapidement que celle des régions urbaines ou intermédiaires (graphique 12.4).

Définition

La population régionale âgée est la population régionale âgée de 65 ans et plus.

Le taux de dépendance des personnes âgées est défini comme le rapport entre la population âgée et la population d'âge actif (15-64 ans).

L'indice de concentration géographique donne une image de la répartition spatiale de la population âgée au sein de chaque pays en comparant le poids démographique et le poids territorial (surface des terres) de chacune des régions de niveau TL3 (voir l'annexe C pour la formule). L'indice prend une valeur entre 0 et 100 : plus cette valeur est élevée, plus la concentration régionale de la population âgée est forte. La taille différente des régions peut influencer sur les comparaisons internationales de l'indice.

Source

OCDE, base de données régionales, <http://dotstat/wbos/>, Statistiques régionales.

Annexe B : Sources et description des données.

Années de référence et niveau territorial

1995-2005; TL3

Informations complémentaires

Grilles territoriales, www.oecd.org/gov/regionaldevelopment/statisticsindicators.

Notes des graphiques

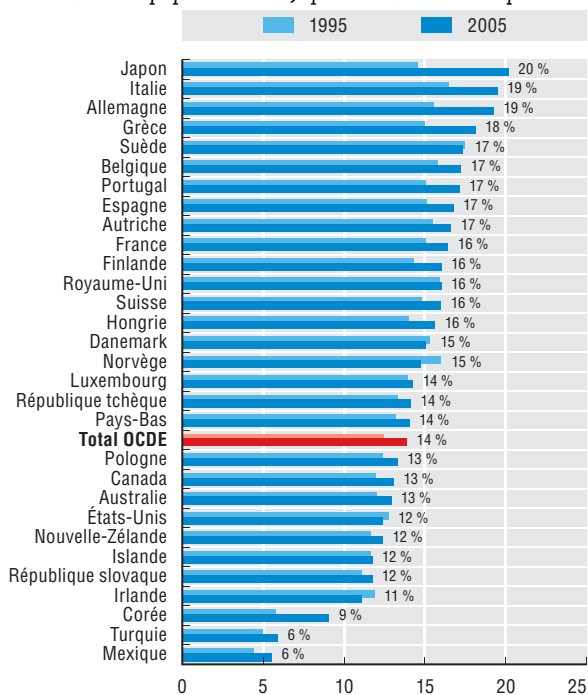
Graphiques 12.1 à 12.4 : Première année connue : Australie (1996), Autriche (2001), Islande (1997), Pologne (2000), République slovaque (1996).

Graphique 12.4 : Part de la population régionale dans la population nationale.

12. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ÂGÉE

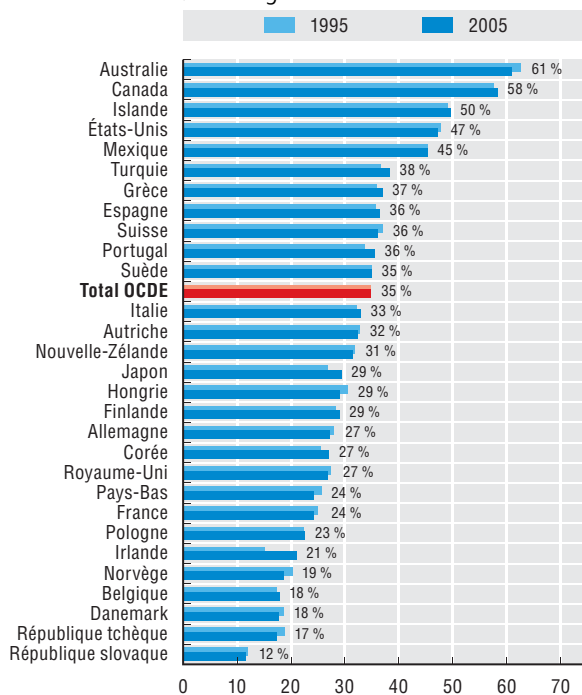
12.1 Population âgée de 65 ans et plus en pourcentage de la population totale (TL3)

En 2005, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 20 % de la population au Japon et 6 % au Mexique.



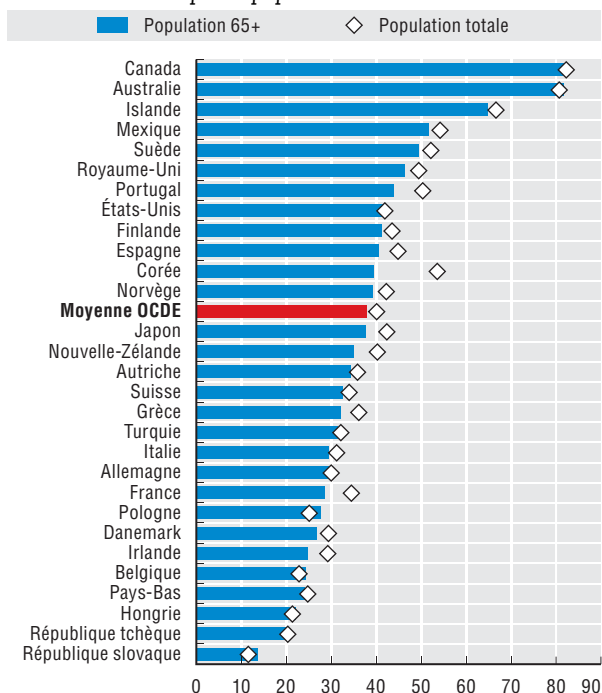
12.2 Pourcentage de personnes âgées vivant dans les 10 % de régions de niveau TL3 ayant la population âgée la plus nombreuse

35 % de la population âgée vit dans seulement 10 % des régions de l'OCDE.



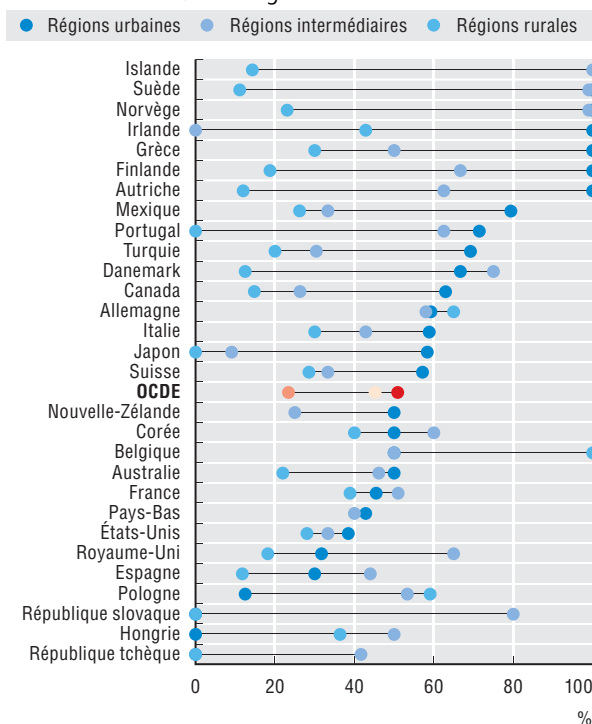
12.3 Indice de concentration géographique de la population âgée et de la population dans les régions de niveau TL3, 2005

La population âgée est généralement moins concentrée que la population totale.



12.4 Pourcentage des régions de niveau TL3 dont la population a augmenté, par type de région, 1995-2005

Entre 1995 et 2005, la population a augmenté dans 23 % des régions rurales, 50 % des régions urbaines et 45 % des régions intermédiaires.

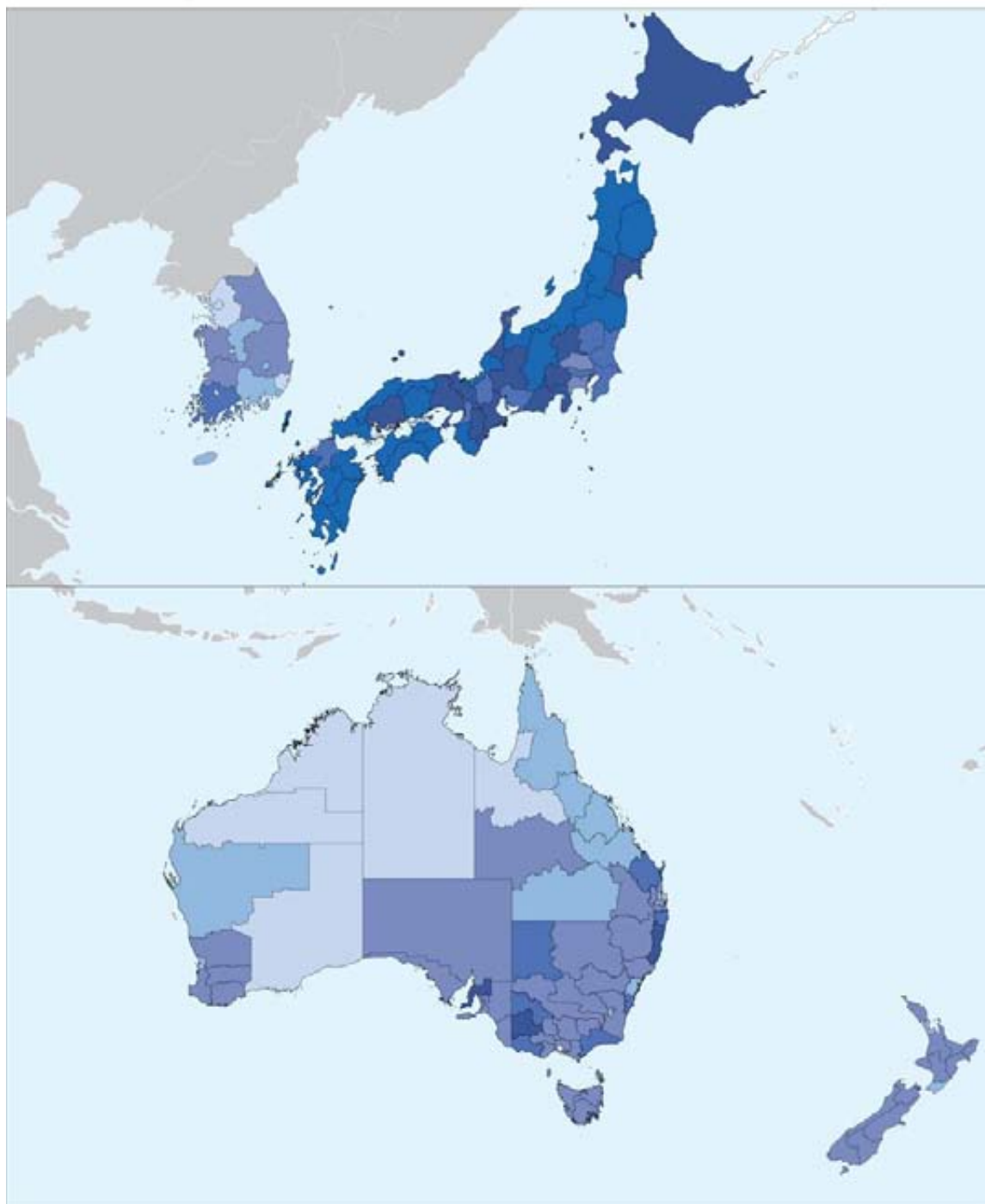



12. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ÂGÉE

12.5 Taux de dépendance de la population régionale âgée : Asie et Océanie

Population âgée rapportée à la population d'âge actif, régions de niveau TL3, 2005

- Supérieure à 35%
- Entre 30% et 35%
- Entre 25% et 30%
- Entre 18% et 25%
- Entre 10% et 18%
- Inférieure à 10%
- Données non disponibles



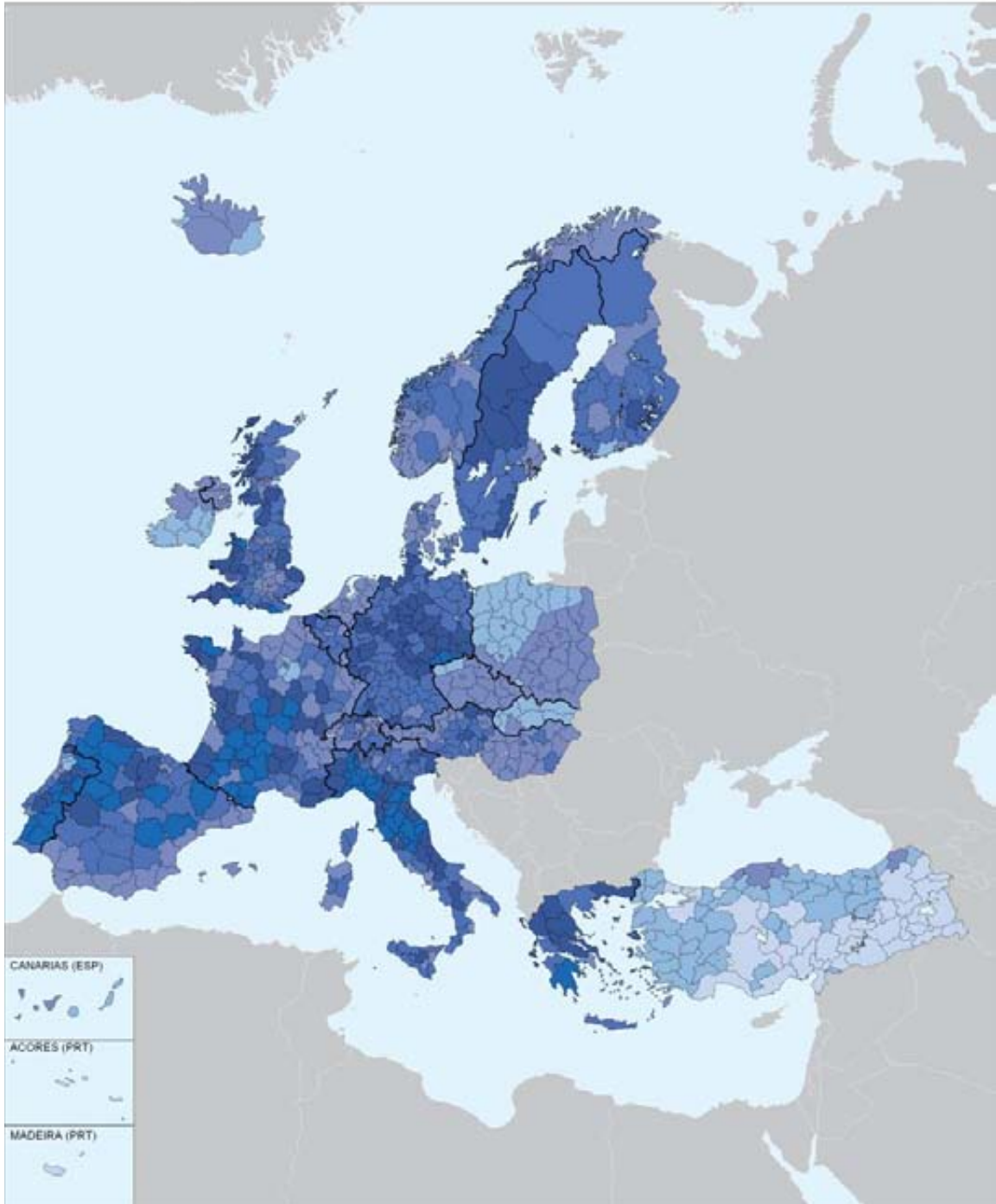
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552440266454>

12. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ÂGÉE

12.6 Taux de dépendance de la population régionale âgée : Europe

Population âgée rapportée à la population d'âge actif, régions de niveau TL3, 2005

- Supérieure à 35%
- Entre 30% et 35%
- Entre 25% et 30%
- Entre 18% et 25%
- Entre 10% et 18%
- Inférieure à 10%
- Données non disponibles



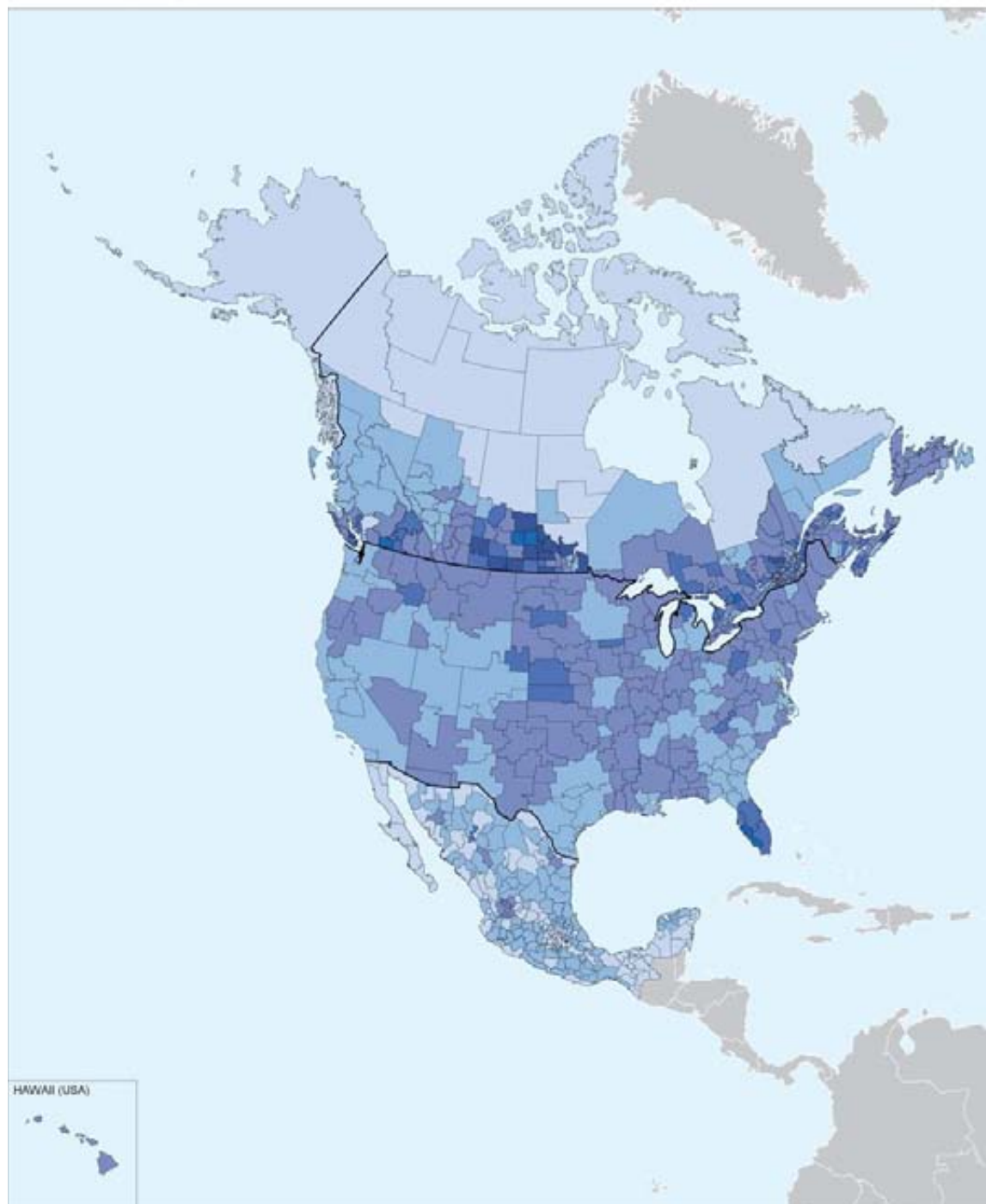
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552440266454>


12. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ÂGÉE

12.7 Taux de dépendance de la population régionale âgée : Amérique du Nord

Population âgée rapportée à la population d'âge actif, régions de niveau TL3, 2005

- Supérieure à 35%
- Entre 30% et 35%
- Entre 25% et 30%
- Entre 18% et 25%
- Entre 10% et 18%
- Inférieure à 10%
- Données non disponibles



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552440266454>

Le défi du vieillissement de la population dans les régions rurales

Le taux de dépendance des personnes âgées – à savoir le rapport entre le nombre de personnes âgées (65 ans et plus) et le nombre de personnes d'âge actif (15-64 ans) – donne une indication de l'équilibre entre actifs et retraités. En 2005, ce ratio était en moyenne de 20 % dans les pays de l'OCDE, avec de fortes disparités entre les pays (30 % au Japon contre 9 % en Turquie et au Mexique) ainsi qu'entre les régions d'un même pays. Plus le taux de dépendance des personnes âgées est élevé, plus lourde est la charge à supporter, en termes de ressources financières et autres, pour la région qui doit répondre aux besoins de cette population. La question peut alors se poser de savoir si les autorités régionales disposent d'une base d'imposition suffisante pour prélever les nouveaux impôts qui permettront de financer les services nécessaires.

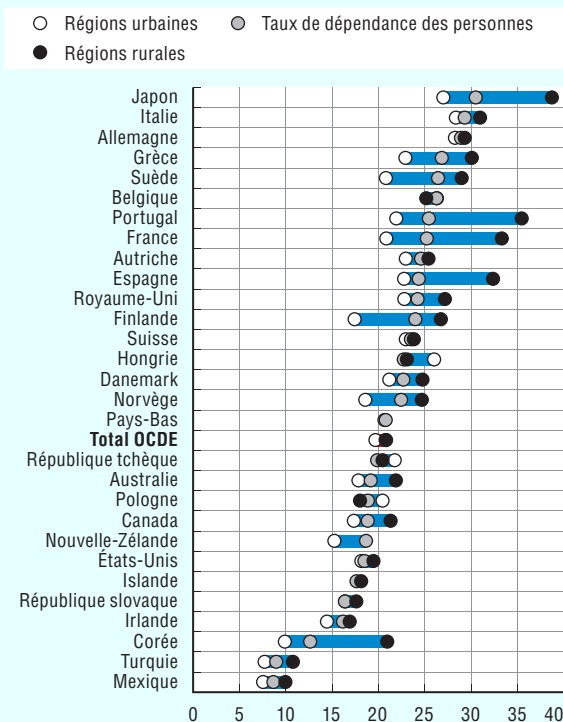
En 2005, le taux de dépendance des personnes âgées mesuré au niveau régional dans l'ensemble des pays de l'OCDE était plus élevé dans les régions rurales (21 %) que dans les régions urbaines (20 %), excepté en Pologne, en Belgique, en République tchèque et en Hongrie. Cette situation générale masquait des différences plus marquées dans certains pays comme le Portugal, la France, la Finlande, le Japon, l'Espagne et la Corée (graphique 12.8).

Outre son poids économique, le degré de concentration géographique de la population âgée est une seconde difficulté. En effet, si les régions qui abritent un grand nombre de personnes âgées peuvent réaliser des économies d'échelle dans la fourniture de certains services, en particulier dans le domaine de la santé et des services à la personne, ce n'est pas le cas de celles où la population âgée est moins nombreuse et entraîne par conséquent des coûts plus élevés.

Seulement 24 % de la population âgée des pays de l'OCDE vivait dans les régions rurales en 2005, et les personnes âgées étaient proportionnellement plus nombreuses dans les régions urbaines (44 %) que dans les régions intermédiaires (32 %) (graphique 12.9). Avec des taux de dépendance plus élevés et des concentrations plus faibles de personnes âgées, les régions rurales risquent donc plus que les autres de se trouver confrontées au défi du vieillissement.

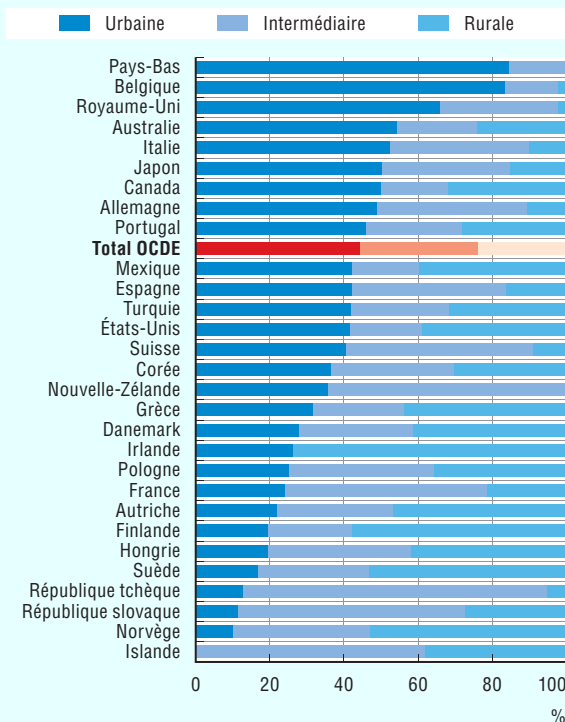
12.8 Taux de dépendance des personnes âgées : moyenne nationale, régions ER, et EU de niveau TL3, 2005

Dans 25 pays, le taux de dépendance des personnes âgées était plus élevé dans les régions rurales que dans les régions urbaines.

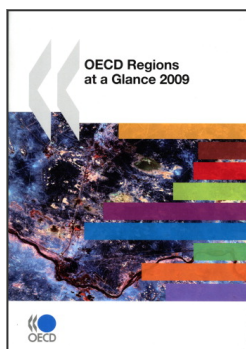


12.9 Répartition de la population âgée dans les régions EU, IN, ER de niveau TL3, 2005

24 % seulement de la population âgée vivait dans les régions rurales en 2005.



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/551452522283>



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2009

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Concentration géographique de la population âgée », dans *OECD Regions at a Glance 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-16-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.